

LES MODALITES DE SELECTION 2011

JUNIORS ET SENIORS

PREAMBULE

L'objectif prioritaire de l'Equipe de France, pour l'année 2011, est de retrouver sa place de première nation mondiale aux Championnats du Monde. Les autres compétitions internationales participent à la préparation de cet objectif.

La performance collective ne peut être réalisée que si chaque athlète participe à son meilleur niveau.

Chaque athlète devra tout mettre en œuvre pour apporter sa contribution à la performance collective.

COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCES

- Championnats du Monde senior
18 et 19 Novembre 2011 à Vinceza (Italie)
- Championnats d'Europe senior
10 et 11 Juin 2011 à Dinant (Belgique)

1.1 CHAMPIONNATS DU MONDE

1.1.1 Rappel de l'objectif :

Retrouver son statut de meilleure nation mondiale en 2011 avec comme objectifs intermédiaires :

- **Au moins 2 titres mondiaux chez les féminines**
- **Au moins 3 titres mondiaux chez les masculins**
- **Gagner le titre mondial en couple**

La FFHMFAC engagera les athlètes ayant montré leur potentiel de gagner le titre mondial dans leur catégorie de poids de corps.

1.1.2 Modalités de la sélection :

Préambule

La FFHMFAC ne peut engager que 3 athlètes par catégories lors des Championnats d'Europe et du Monde. Cet impératif est fixé par l'IUBBN.

En fonction de cette obligation, un collectif « Equipe de France » sera constitué pour ses échéances.

Phase 1 : constitution du collectif de préparation

Ce collectif sera établi lors des Championnats de France Elite de culturisme qui se dérouleront le 4 mars 2011 à Paris, et lors des Championnats de France Juniors à La Tour du Pin, le 15 mai 2011.

3 athlètes maximums par catégories de poids de corps composeront ce collectif : 3 fois 8 catégories, soit 24 athlètes maximums, plus 3 athlètes du culturism-form maximums.

Pour intégrer ce collectif, une marge de tolérance de poids de corps de 5 % sera prise en compte.

Exemple : un poids de corps de 54.6 kg lors de la Finale des Championnats de France Elite, soit 5% de plus que 52 kg, pourra intégrer le collectif en -52 kg.

Ce collectif pourra alors bénéficier d'un suivi personnalisé, mis en place par l'Entraîneur National, dès la fin des championnats d'Europe 2011, jusqu'aux championnats du Monde.

Cette préparation est faite sous la responsabilité de l'Entraîneur National qui pourra se déplacer auprès de certains athlètes regroupés en fonction de leur répartition géographique selon des modalités individualisées établies par convention entre le sportif et la fédération afin qu'il puisse évaluer leur niveau de forme à l'approche de l'objectif visé.

Phase 2 : sélection aux championnats du Monde

Le DTN retiendra, sur proposition de l'Entraîneur National et/ou du Conseiller Technique d'Etat en charge du culturisme, les athlètes qui montreront une adéquation entre leur capacité de performance atteint à l'entraînement et/ou lors d'une compétition individuelle inscrite au calendrier national, et le niveau requis pour gagner le titre aux championnats du Monde.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, le DTN pourra sélectionner tout athlète, hors collectif de préparation, ayant le potentiel de gagner le titre international.

Phase 3 : Préparation terminale

La préparation terminale est la période comprise entre la fin de la date de sélection (15/10/2011) et la compétition.

Elle a pour but de permettre à l'athlète de se préparer sereinement sur l'objectif. Toutefois, au cours de cette préparation, un athlète pourra être retiré du collectif sur blessure ou méforme notoire. La décision appartient au DTN après consultation du médecin fédéral et/ou des cadres techniques concernés.

A cet effet, un stage de préparation finale pourra être mis en place, une semaine avant l'objectif, afin que les spécificités climatiques et le décalage horaire ne nuisent pas au niveau de performance des athlètes sélectionnés le jour J.

1.2 CHAMPIONNATS D'EUROPE

1.2.1 Rappel de l'objectif :

Préparer les athlètes susceptibles de participer, pour l'Equipe de France, aux championnats du Monde 2011.

1.2.2 Modalités de la sélection

Le DTN retiendra, sur proposition de l'Entraîneur National et/ou du Conseiller Technique d'Etat en charge du culturisme, les athlètes qui montreront une adéquation entre leur niveau de performance lors des Championnats de France Elite, et le niveau requis pour gagner le titre européen.

Dans l'intérêt de l'Equipe de France, le DTN pourra sélectionner tout athlète, hors collectif de préparation, ayant le potentiel de gagner le titre continental.

Phase 3 : Préparation terminale

La préparation terminale est la période comprise entre la fin de la date de sélection (15/05/2011) et la compétition.

Cette préparation est faite sous la responsabilité directe de l'Entraîneur National qui pourra se déplacer auprès de certains athlètes regroupés en fonction de leur répartition géographique selon des modalités individualisées établies par convention entre le sportif et la fédération.

Elle a pour but de permettre à l'athlète de se préparer sereinement sur l'objectif. Toutefois, au cours de cette préparation, un athlète pourra être retiré du collectif sur blessure ou méforme notoire. La décision appartient au DTN après consultation du médecin fédéral et/ou des cadres techniques concernés.

Tournois internationaux sur invitation

Il est rappelé que la participation à ces compétitions relève d'une sélection nationale relevant de l'autorité du DTN (cf. charte de l'équipe de France et des sélections nationales).

Attention :

Toute sélection peut-être remise en cause pour blessure constatée, méforme notoire, non-respect de la charte de l'équipe de France ou sanction disciplinaire.
Dans ce cas, le DTN et /ou le médecin fédéral adressent un rapport circonstancié à l'instance compétente.

Ces modalités de sélection ont été élaborées dans le respect de la charte de l'équipe de France.
Elles sont publiées dans les textes officiels de la FFHMFAC.
Elles ont été validées par le Comité Directeur Fédéral du.
Toute modification qui pourrait y être apportée pour des raisons de force majeure sera également publiée.